

**Compte-rendu**

**de l'Assemblée Générale**

**du 25 avril 2019**

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale ordinaire de l'AFIDEM Centre-Val de Loire s'est tenue le 25 avril 2019 à l'hôtel Mercure à Orléans.

Au total, 16 adhérents étaient présents ou représentés, pour un total de 16 voix : le quorum requis par l'article 12 des statuts (la moitié des membres, soit 14) était donc atteint.

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence des représentants de :

- Orléans Métropole : Sylvain Naudet
- Chartres Métropole : Rémi Trocmé

Liste des participants en annexe 1.

### 1 – Rapport moral du Président

Le président **O. Pasquet** ouvre cette Assemblée Générale en remerciant les participants dont certains ont déjà participé le matin à l'Assemblée Générale de l'USH Centre-Val de Loire.

Il remercie Aurore Vega et Sandra Kaouch qui ont participé à la préparation de l'Assemblée Générale.

Il salue également l'efficacité du partenariat développé avec le Créha Ouest, gestionnaire des fichiers de la demande en Pays de Loire et Bretagne, depuis le début de l'année 2019. A cet égard, il remercie Hélène Quenouille qui a piloté la réorganisation des activités de l'AFIDEM Centre-Val de Loire, suite aux absences puis au départ du chef de projet.

Plusieurs points du rapport moral sont énumérés et commentés :

- 2 réunions de conseil d'administration en 2018
- 28 organismes adhérents (3 fusions en 2018)
- Le périmètre de l'association avec :
  - o 5 fichiers de la demande gérés via le SNE
  - o Un fichier partagé en Indre et Loire
- 3 COPIL organisés en 2018 : Tours, Orléans Châteauroux
- 5 réunions des clubs utilisateurs nationaux Imhoweb et SNE
- 2 sessions de formations organisées en 2018 sur l'utilisation du logiciel Imhoweb
- Près de 170 demandes d'intervention traitées

## 2 – Rapport d'activité 2018

Hélène Quenouille rappelle que l'AFIDEM Centre-Val de Loire gère les demandes d'intervention auprès :

- Du SNE pour les 5 départements
- De Sigma pour le 37

En 2018, le chef de projet a été en arrêt maladie depuis février, jusqu'à son départ définitif de l'association en novembre 2018. Les missions ont donc été assurées par Aurore Vega, sous le pilotage d'Hélène Quenouille, Directrice de l'USH Centre Val de Loire, dont 20% du temps a été affecté à la gestion de l'AFIDEM Centre Val de Loire. Certaines missions, comme le recettage lié aux évolutions du logiciel Imhoweb ont été assurées par les autres gestionnaires du réseau, qui sont intervenus en appui auprès de l'AFIDEM Centre Val de Loire.

L'activité gérée par l'AFIDEM Centre Val de Loire en 2018 aura concerné pour 50% du temps imparti, la gestion et l'animation du fichier partagé en Indre-et-Loire, et pour 35%, le pilotage des 5 autres départements fonctionnant avec le SNE. De manière générale, une forte augmentation des demandes de statistiques formulées par les EPCI est observée, notamment en lien avec la mise en œuvre des objectifs de mixité de la loi Egalité Citoyenneté. Ce constat amène l'AFIDEM Centre Val de Loire à développer pour 2019, de nouveaux outils de suivi à l'échelle des EPCI.

Un nouveau partenariat a été développé à partir de 2019, avec le gestionnaire des régions Pays de Loire et Bretagne afin d'assurer la continuité du service de l'AFIDEM Centre Val de Loire auprès des utilisateurs et partenaires. Ce partenariat porte sur l'ensemble des missions de l'AFIDEM Centre Val de Loire, en lien direct avec Aurore Vega, qui reste l'interlocutrice privilégiée des utilisateurs.

Richard SIMAILLEAU, Directeur-adjoint du Créha Ouest, présente sa structure et l'équipe mise à disposition pour la mise en œuvre du partenariat avec l'AFIDEM Centre Val de Loire.

Hélène Quenouille présente également le plan d'actions 2019.

Outre les actes de gestion des fichiers de la demande dans les 6 départements, l'AFIDEM Centre Val de Loire s'inscrira en 2019 dans les enjeux juridiques et stratégiques de la réforme de la gestion de la demande et des attributions poursuivie par la loi ELAN, en lien avec l'USH Centre Val de Loire.

Pour conclure, la plaquette annuelle sur la demande et les attributions en 2018 est commentée aux participants. Globalement, il est observé une légère hausse de la demande sur les territoires, parallèlement à une baisse des attributions. Ainsi, les taux de pression augmentent légèrement, passant de 2,2 en 2017 à 2,4 en 2018 sur l'ensemble de la région. Une légère baisse des taux de rotation s'observe dans le parc des organismes de manière générale. L'AFIDEM Centre Val de Loire s'attachera à suivre ces indicateurs afin notamment de mesurer les effets des politiques publiques développées ces dernières années dans le logement social.

### **3 – Comptes 2018 et budget 2019**

Les comptes 2018, certifiés par l'expert-comptable de l'association, sont présentés par le trésorier de l'association, **Thierry Fourniguet**.

#### **3.1– Les comptes au 31 décembre 2018**

Comme pour les années précédentes, les comptes sont présentés en répartissant les charges et produits entre les départements utilisant directement le SNE et l'Indre-et-Loire utilisant le fichier partagé de façon égale (50/50).

##### **Produits :**

Les produits sont en augmentation de près de 3% par rapport à 2017, et ce malgré quelques pertes de parts fixes liées à des fusions d'organismes.

Les produits perçus au titre de l'activité sur le SNE : 68 942 € légèrement en-dessous du budget prévisionnel.

Les produits perçus au titre de l'activité sur le fichier partagé : 158 393 € conformes au budget prévisionnel

A noter une baisse du montant de la subvention du GIP SNE au fichier partagé (7 410 € au lieu des 12 000 € attendus), en lien avec des prestations non financées par le GIP SNE.

La ligne « **Transfert charges exploitation et charges exceptionnelles** » comprend la reprise d'une provision pour congés payés, en lien avec le départ du chef de projet en 2018.

**Produits totaux perçus : 233 053 €.**

##### **Charges :**

Les frais de fonctionnement de l'AFIDEM Centre Val de Loire sont répartis à 50/50 entre les départements dépendant du SNE et l'Indre-et-Loire.

**Frais de fonctionnement : 129 898 €** soit une baisse de 4% par rapport au budget.

Au niveau des **frais spécifiques de fonctionnement du fichier partagé**, les **charges s'élèvent à 101 840 €** avec pour écarts significatifs :

- **Evolutions de l'outil Imhoweb** : développements induits par les évolutions juridiques : **14 871 €**, contre 9 650 € prévus initialement.
- **Frais de formation : 2 496 €**, contre 800 € prévus.

**Les charges totales s'élèvent donc à 231 738 €.**

**Le résultat de l'exercice 2018 est de + 1 315 €.**

#### **3.2 – Le budget 2019**

Comme pour les années précédentes, le budget de l'AFIDEM Centre-Val de Loire 2019 tient compte de la répartition de l'activité de l'association entre la gestion directe du SNE et la gestion du fichier partagé (répartition 50/50).

**Produits :**

Demande de subvention de 25 000 € auprès de la DREAL Centre-Val de Loire.

Subvention des collectivités d'Indre-et-Loire : 64 800 €.

Les produits prévisionnels perçus au titre de l'activité sur le SNE : 68 013 €

Les produits prévisionnels perçus au titre de l'activité sur le fichier partagé : 155 906 € avec une estimation de la subvention du GIP SNE de 9 700 €.

**Les produits prévisionnels totaux s'élèvent à 224 199 €.**

**Charges :**

Les frais de fonctionnement de l'AFIDEM Centre-Val de Loire sont répartis à 50/50 entre les départements dépendant du SNE et l'Indre-et-Loire.

**Frais de fonctionnement : 117 930 €**, soit 9% de baisse par rapport à 2018, en lien avec la nouvelle organisation de l'AFIDEM Centre-Val de Loire. Les moyens humains affectés à l'AFIDEM Centre-Val de Loire se chiffrent à 96 000 € en 2019, contre 114 184 € en 2017 et 102 066 € en 2018. Ce coût se décompose de la manière suivante :

- 28 000 € de salaires et charges
- 28 000 € de mise à disposition de la directrice (20%) et de l'assistante (10%) de l'USH Centre-Val de Loire
- 40 000 € de prestations de services auprès du Créha Ouest

Au niveau des **frais spécifiques de fonctionnement du fichier partagé**, les **charges s'élèvent à 106 269 €** soit 4 429 € de plus qu'en 2018 en lien avec l'augmentation des frais d'hébergement et de maintenance (indice Syntec), et des coûts prévisionnels de développement de 17 300 €.

**Les charges totales s'élèvent donc à 224 199 €.**

**Le budget 2019 est prévu à l'équilibre.**

Le Président



Le Secrétaire

